



A TOUS PNC CORSAIRFLY

BS. 09-056

Tél : 01 49 79 75 17

Bonjour à tous,

Voici les dernières informations :

CANCUN

Arrêt des vols CANCUN et ce jusqu'au 31 Mai.

Si vous aviez des vols programmés sur vos plannings y compris des escales techniques, sachez qu'ils devraient disparaître dans les prochains jours.

MADAGASCAR

Nous vous informons de la reprise des découchés TANA à partir du 8 mai. Dans un premier temps les équipages seront hébergés à l'hôtel des plateaux situé à proximité de l'aéroport. Vos Délégués SNPNC se rapprochent de la direction afin de s'assurer que toutes les conditions de sécurité sont remplies et vous tiendront informés très prochainement.

HAÏTI

Des vols vers Port au Prince vont être effectués très prochainement par Corsair (ORY-PAP-PUJ), il n'est en aucun cas prévu de découchés à Port au Prince, en cas d'aléas technique bloquant l'avion l'équipage sera acheminé sur PUJ par avion privé.

RAPPEL REGLE FTL

OPS 1.110 : Tout PNC doit avoir 36 heures de repos dont 2 arrêts nocturnes sur une période de 7 jours glissants. Donc, si vous êtes déclenchés ou programmés à l'issue d'un ECP de 5 jours, il faudra :

- Dormir 2 nuits à la base et ne partir que le Dimanche matin en vol
- ou partir le samedi à partir de 10 heures locale (heure de rdv) et sur un vol dont l'escale est d'au moins 48h.

Vous l'aurez compris les LOUXOR et autres vols de ce type le lendemain de vos ECP ne passent pas.....

PLANNING

Nous vous rappelons que les ajouts de vols ne peuvent se faire qu'à la release ou avec votre accord. De plus en cas de retrait de vol hors release, l'agent de planning doit pouvoir justifier cette suppression par un motif avéré.

MONTAGE ROTATION

De nombreux vols étudiés par vos délégués dans le cadre des commissions rotations font actuellement l'objet de régulations ou adaptations, ce que nous pouvons comprendre étant donné les aléas rencontrés actuellement. Mais attention, la Direction prend la fâcheuse habitude de nous informer par mails de ces changements sans nous consulter sur des facteurs de première importance tel que : pénibilité, repos, respect des accords ...

Avertissez-nous au moindre doute.

IMPOTS

Des permanences seront tenues par vos délégués SNPNC, les mardis 12 /19 et 26 Mai à la machine à café.

NEGOCIATIONS

Dans le cadre de la négociation obligatoire 2009, le SNPNC s'attellera à défendre avec force et conviction des items tels que :

- Mise en place d'une assurance professionnelle interne pour le PNC avec participation de l'employeur.
- Statut prioritaire des GP CRL (salariés Corsair) à bord de nos avions.
- Possibilité d'accoler ses jours off fx aux congés payés sans pénalité de points (comme dans le temps).
- Redéfinition des statuts de CC, CCP, instructeurs, dans les collèges agents de maîtrise et cadre.
- Réaménagement d'une salle de repos digne de ce nom.
- Revalorisation des indemnités Antilles, Rep-Dom, France, Mexique.
- Augmentation Salariale en réponse à la forte hausse du coût de la vie.

Vos délégués SNPNC